

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Mauriac
VEYRIERES - Commune

Séance du samedi 08 juin 2024

Délibération N° DE_021_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation : 23/05/2024		
Pour	Contre	Abstention
8	3	0
Résultat du vote : adoptée		

Le huit juin deux mille vingt-quatre, à 10 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Catherine MAISONNEUVE.

Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Cécile MOMMALIER, Stéphanie CUEILLE, Régis ANDRIEUX, Didier CHAMBON, Chantal GAY

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Marie-Pierre BABUT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : APPROBATION DU PV DU 12 avril 2024

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 12 avril 2024 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 12 avril 2024

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Catherine MAISONNEUVE
Président de séance



Marie-Pierre BABUT
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 20/06/2024

Date de réception de l'AR: 20/06/2024

015-211502547-DE_021_2024-DE
A G E D I